

Compte rendu de la réunion du 27 novembre 2012
20 heures à Chazelles sur Lyon
Rendu de l'étude hydraulique et présentation de la démarche PPRNi

A la demande des services de l'Etat représentés par la DDT de La Loire, Jean Yves Charbonnier a convoqué l'ensemble des maires des communes du bassin versant de la Coise afin de leur présenter le rendu de l'étude hydraulique de la Coise hors bassin de l'Anzieux.

Etaient présents :

Monsieur **Charbonnier Jean Yves**, commune de Saint Galmier
Monsieur **Françon Guy**, commune de Saint Bonnet les Oules
Messieurs **Fléchet J Paul** et Bouchut Régis, commune de Coise
Monsieur **Cartéron Patrice**, commune de Grammond
Monsieur Philippon Bernard, commune de Bellegarde en Forez
Messieurs **Charbonnier André** et Besset Christian commune de Chamboeuf
Monsieur Louat Roger, commune de Veauche
Monsieur Tardy François, commune d'Aveizieux
Messieurs **Giraud Claude** et Gévolde Pierre, commune de Montrond les Bains
Monsieur **Peillon Roger**, maire de Saint Symphorien sur Coise
Madame **Besson Françoise** et Monsieur Achard J, commune St André le Puy
Monsieur **Vray J Jacques** et Thizy, commune de Viricelles
Madame Larue M Françoise, commune de Meys
Monsieur Vincent Georges, commune de Chazelles sur Lyon
Messieurs **Dupeyron Norbert** et Rousset Louis, commune de Chevrières
Monsieur **Gouy Alain**, commune de Châtelus
Monsieur **Guyot Paul**, commune de Fontanès
Monsieur **Berne Marcel**, commune de Grézieu le Marché
Monsieur Pallandre Alphonse, commune de Saint Médard en Forez
Monsieur **Bonnier Daniel**, commune de Saint Denis Sur Coise
Madame Rodier Sophie, commune de Duerne
Monsieur Gonon Pascal, commune de La Gimond
Monsieur Villard Patrick, commune d'Aveize
Monsieur **Bonnard J Claude**, commune de Pomeys
Monsieur Moralès Philippe, commune de St Martin en Haut

(en gras les maires des communes)

Excusé : commune de Cuzieu

Georges Vincent accueil les présents et excuse le maire Pierre Viricel retenu par ailleurs

Jean Yves Charbonnier, après avoir remercié la commune de Chazelles sur Lyon pour le prêt de la salle, donne la parole à Daniel Pancher, chef du Service Aménagement et Planification Responsable cellule risques de la DDT 42 et à Eric Drutel du bureau d'études HTV.

La présentation s'est décomposée en deux parties :

1) l'étude hydraulique avec deux étapes :

- étude hydrologique qui permet de définir les débits de crues sur le bassin versant
- cartographie du risque inondation selon deux méthodes :
 - secteurs à enjeux → modélisation hydraulique
 - secteurs sans enjeux → analyse géomorphologique

2) la procédure d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation

A l'issue de ces deux présentations, D Pancher de la DDT a informé que d'ici la fin de l'année 2012, les deux Préfets de la Loire et du Rhône vont réaliser un porté à connaissance de l'étude hydraulique avec la cartographie du risque inondation à toutes les communes du bassin versant de la Coise, y compris les communes de Saint Romain en Jarez.

Suite à ce porté à connaissance, à leur tour les communes ayant connaissance du risque devront informer les personnes concernées par ce risque inondation, en leur précisant quelle est la zone qui les concerne.

Il est bien rappelé en quelques mots qu'un PPRNPi (plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation), n'est pas un programme de travaux mais :

- un document réglementaire élaboré par l'Etat en **association avec les acteurs du territoire**
- un **outil de gestion des risques** qui entre dans le cadre de la prévention
- un **outil d'aide à la décision** pour l'aménagement de la commune

Avec l'échéancier présenté, le PPRNPi pourrait être approuvé début 2015.

A chaque étape de la concertation : enjeux, zonage et règlement, les élus seront associés.

Une enquête publique sera également réalisée au deuxième semestre 2014.